

**GT Emploi Formation du 14 novembre 2025
en présentiel (Lyon) & distanciel**

Ont participé :

- En présentiel :
 - Romain Baret - CGT Spectacle
 - Vincent Bady - SYNAVI
 - Ariane Naegelen - DRAC ARA
 - Céline Fuchs - coordination COREPS
- En distanciel :
 - Sabine Danquigny - France Travail Scènes et Images
 - Emmanuel Chow-Chine - AFDAS
 - Amélie Guillermet - SMA
 - Isabelle Fresson - SYNAVI
 - Pascal Buenoz - Jazz(s)RA

Excusés :

- Bertrand Furic - Jazz(s)RA / SMA
- Anne Carrier - FEVIS / Scène Ensemble
- Frida Morrone - Réseau National du Conte et des Arts de la Parole (RNCAP)
- Sophie Chermat - DREETS-ARA
- Antonia Vitti - SFA CGT
- Sébastien Duenas - SUD Culture
- Lisanne Lagourgue - Collectif des Marionnettistes en AURA
- Ubavka Zaric - DRAC ARA

Ordre du jour :

- Tour d'actualité
- Lutte contre le travail illégal
- Prochaines échéances

Tour d'actualité

- **Romain Baret - CGT Spectacle :**
 - Publication d'un communiqué de presse pour soutenir le LAF - Lyon Antifa Fest, festival antifasciste créé suite à l'assassinat par l'extrême droite de Clément Méric et Pavlos Fyssas, en 2013.
 - Belle victoire avec la création, après une lutte de plusieurs décennies, de 37 postes permanents (jusque-là permittents) à L'orchestre de Tours et de 3 postes permanents à St Etienne. On espère que ça va faire tache d'huile.

- **Ariane Naegelen - DRAC ARA** : à compter du 1^{er} décembre, la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes aura une nouvelle directrice, Aymée Rogé (ancienne DRAC Bourgogne-Franche-Comté).
- **Vincent Bady - SYNAVI** :
 - Beaucoup de propositions d'amendements de nos organisations sur le PLF, notamment sur le FONPEPS. L'augmentation de l'enveloppe a été adoptée à l'Assemblée (soit une enveloppe de 70 millions d'euros en 2026) et doit maintenant passer au Sénat
 - Création de la Fédération des Arts Participatifs et Créations Partagées à Lyon, qui rassemble des artistes, structures artistiques et structures d'éducation populaire qui portent des projets de créations partagées sur le territoire. La Fédération a établi une charte et le Coup d'envoi de la fédération APCP aura lieu le 29 novembre à Saint-Fons
 - Le forum [Entreprenant dans la Culture Auvergne-Rhône-Alpes](#) aura lieu le 25 novembre (prélude le 24) aux Subs à Lyon.
- **Amélie Guillermet - SMA** : une visio a été proposée par le SMA pour travailler sur le PLF et tous les sujets connexes : Pass Culture, FONPEPS, déplafonnement de la taxe CNM... Grand Bureau suit également ces sujets de près, tout ça avec la perspective des élections municipales 2026.
- **Sabine Danquigny - France Travail Scènes et Images** :
 - Concernant le FONPEPS, Joris Mathieu confirme que toutes les sommes dues seront réglées et évoque effectivement une « victoire d'étape » pour 2026.
 - Merci à celles et ceux qui ont répondu au questionnaire.
- **Emmanuel Chow-Chine - AFDAS** :
 - L'AFDAS sera présente au Mondial des Métiers, du 11 au 14 décembre 2025
 - Point sur les financements : il n'y a plus de financements pour les artistes-auteurs et intermittents pour la fin de l'exercice 2025, le budget « plan de développement des compétences » est également consommé pour 2025. Il reste du budget sur le FSE, qui sera reconduit jusqu'à mi 2026 pour les projets en lien avec les transitions.
- **Sabine Danquigny - France Travail Scènes et Images** : la consommation du budget est-elle due à l'augmentation des demandes ?
- **Emmanuel Chow-Chine - AFDAS** : oui.
- **Sabine Danquigny - France Travail Scènes et Images** : la formation permet de valoriser des heures pour l'intermittence. Au vu du contexte de réduction de l'activité, de plus en plus d'intermittents se tournent vers la formation pour boucler leur statut.
- **Isabelle Fresson - SYNAVI** : toutes les formations ne permettent pas de valoriser des heures.
- **Amélie Guillermet - SMA** : en tant que centre de formation, confirmation du constat que de plus en plus de personnes souhaitent valoriser des heures de formation. Par rapport à l'enveloppe de l'AFDAS, est-ce aussi lié à l'augmentation des tarifs des organismes de formation ? Et est-ce que le fait que les budgets de l'Aide individuelle à la formation (AIF) sont de plus en plus difficiles à obtenir intervient ?
- **Emmanuel Chow-Chine - AFDAS** : l'épuisement des budgets 2025 n'est pas lié à une baisse de budget ni à une augmentation des tarifs puisque nos prises en charge sont plafonnées, mais bien à une augmentation de la volumétrie. Le partenariat avec France Travail a notamment contribué à nous faire connaître. Par ailleurs, nous avons épuisé les réserves accumulées depuis le COVID. Des critères seront peut-être mis en place en 2026.
- **Sabine Danquigny - France Travail Scènes et Images** : l'Aide individuelle à la formation (AIF) intervient quand il n'y a pas de possibilité de financement par l'AFDAS, ça n'a donc pas d'incidence.

- **Isabelle Fresson - SYNAVI** : bonne communication de l'AFDAS cette année, beaucoup de mails reçus.
- **Emmanuel Chow-Chine - AFDAS** : l'AFDAS travaille avec les intermittents depuis sa création il y a 50 ans, mais ne gère le fonds pour les artistes-auteurs que depuis une dizaine d'année. Le travail se poursuit pour identifier les têtes de réseau afin d'améliorer la communication.
- **Pascal Buenoz - Jazz(s)RA** : Jazz(s)RA se porte bien, toujours actif sur l'itinérance territoriale et la thématique du jeune public. Bonne relation avec les organismes de gestion collective (SACEM, ADAMI, SPEDIDAM). Pour information, le budget action culturelle de la SACEM risque de continuer de baisser en 2026, a priori à hauteur de 8 à 10%.

Lutte contre le travail illégal

Echanges et finalisation du questionnaire commun

- **Céline Fuchs - coordination COREPS** rappelle le contexte : préalablement à l'élaboration d'une convention régionale de lutte contre le travail illégal, il a été décidé de faire un état des lieux des endroits et des formes de travail illégal en Auvergne-Rhône-Alpes. Lors de la réunion du 14/10/2025, le GT Emploi Formation a validé le lancement d'une enquête flash, à relayer par les organisations membres du COREPS. Une première ébauche de questionnaire a été transmise avec le compte-rendu, avec pour objectif de la finaliser aujourd'hui pour pouvoir étudier les réponses lors du GT du 16 décembre.
- **Vincent Bady - SYNAVI** : ce questionnaire s'adresse aux salariés et pas aux employeurs, est-ce qu'on le double à destination des employeurs ? Sur la question des bénévoles, les employeurs des associations sont bénévoles statutairement, la formulation du questionnaire n'est donc pas adéquate.
- **Céline Fuchs - coordination COREPS** : il s'agit bien d'une première ébauche, beaucoup d'éléments doivent être modifiés/complétés.
- **Vincent Bady - SYNAVI** : ce n'est pas le rôle du COREPS de recenser les noms des structures concernées, on est là pour assurer de la veille et de la sensibilisation.
- **Isabelle Fresson - SYNAVI** : impression que l'ensemble des structures du spectacle vivant ne sont pas dans les clous à 100%. Il existe beaucoup de petites structures avec des salariés qui s'embauchent eux-mêmes, ils ne vont pas se dénoncer eux-mêmes. On n'est pas là pour faire de la dénonciation mais de la sensibilisation.
- **Romain Baret - CGT Spectacle** : on aura du mal à remobiliser les gens autour d'une deuxième phase d'enquête, il faudrait absolument profiter de ce questionnaire pour avoir le plus d'informations possibles et notamment le nom des structures.
- **Céline Fuchs - coordination COREPS** : si on ne connaît pas le type de structures on ne pourra pas sensibiliser efficacement, mais il n'est pas nécessaire de connaître les noms des structures. L'objectif est d'abord une prise de conscience des situations de travail illégal pour pouvoir travailler sur les obligations des employeurs. Proposition d'ajouter la question suivante à la fin du questionnaire : "Seriez-vous d'accord pour que la CNLTI (Commission Nationale de Lutte contre le Travail Illégal) se rapproche de vous pour approfondir l'un ou l'autre des points ?", et de rajouter un texte introductif pour expliquer l'objectif du questionnaire et du COREPS.

Relevé des conclusions

- Céline se charge de mettre au propre la nouvelle version du questionnaire et de la joindre au compte-rendu des échanges du jour, dans les 2 versions évoquées collectivement. Il restera à **valider définitivement le questionnaire** et de **choisir la version retenue**.
- La question de la mention des noms des structures ne faisant pas consensus, **l'ensemble des structures du GT sont invitées à se prononcer** pour ou contre.
- Un **questionnaire à destination des employeurs** va être élaboré, l'objectif est de le finaliser lors du GT du 16 décembre.
- **Diffusion des deux questionnaires début 2026.** Canaux : structures membres du GT Emploi Formation et plus largement du COREPS, France travail...

Etat des ressources existantes à compléter

Un premier recensement des ressources existantes a été fait, il reste à compléter.

Prochaines échéances

Plénière du mercredi 10 décembre à la Maison de la Danse (Lyon)

2 personnes volontaires pour présenter les travaux 2025 du GT : binôme salariés/employeurs

Prochains GT

- **Mardi 16 décembre 2025 de 10h à 12h** en présentiel et distanciel > [rejoindre la réunion Microsoft Teams](#) (numéro de réunion : 394 186 315 594 1 / code secret : Wm3vV3EA)
- Résultat du sondage pour janvier : **jeudi 29 janvier de 10h à 12h** en présentiel et distanciel
- Résultat du sondage pour février : **mardi 24 février de 10h à 12h** en présentiel et distanciel
- Résultat du sondage pour mars-avril : **mardi 31 mars de 10h à 12h** en présentiel et distanciel

Elections du COPIL

Notre [règlement intérieur](#) prévoit qu'une élection doit se tenir tous les deux ans au sein de chaque collège afin de désigner les 4 membres qui siègent au comité de pilotage (la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes et la Région Auvergne-Rhône-Alpes sont membres de droit).

Des élections devraient avoir lieu ce mois-ci mais les élections municipales et communautaires se tiendront les 15 et 22 mars 2026. Au regard de cette échéance électorale et afin que les représentants des organisations membres du collège « Etat et collectivités » soient installés dans leurs fonctions au moment des élections du comité de pilotage, la proposition d'un report des élections à l'automne 2026 est en cours d'étude.